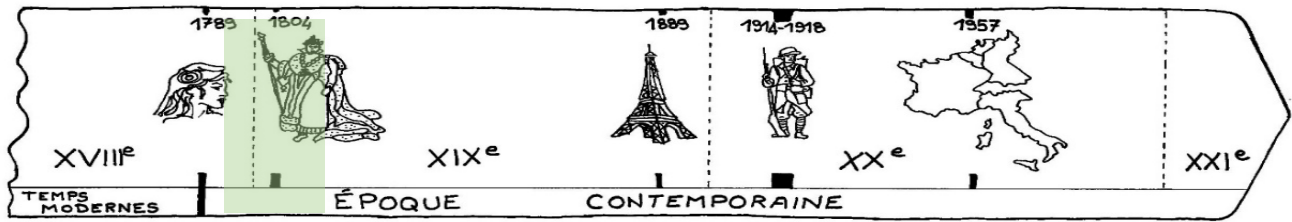


Comment Napoléon Bonaparte réorganise-t-il la France ?

I) Je me situe dans le temps



II) Je me questionne

Questionnaire :

N'oublie pas d'indiquer le document dans lequel tu trouves la réponse et de répondre par une phrase.

- Quels pays de l'Europe actuelle (une partie au moins) font partie de l'Empire français ?
- Quand Napoléon prend-il le pouvoir ?
- Quelle monnaie Napoléon crée-t-il ?
- Que rétablit Napoléon dans les colonies ?
- Qui exerce l'autorité dans les familles selon le code civil ?
- Quel grand principe de la révolution est rappelé dans le code civil ?

- Doc B et C : L'empire français couvre la France actuelle, une partie de l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, une partie de l'Italie, une partie de la Suisse et une partie de l'Espagne
- Doc A: Napoléon prend le pouvoir par un coup d'état militaire le 18 brumaire de l'an 8, soit le 9 novembre 1799.
- doc E : Il crée le franc germinal (ou le franc or)
- Doc F : L'esclavage est rétabli.
- doc D : Le père exerce l'autorité dans la famille.
- doc D : tous les hommes sont égaux en droit (article 8 : « Tout français jouira des droits civils. »)

III) Je me propose ma réponse

Réponse personnelle de l'élève selon ce qu'il a compris.

IV) Je dois retenir

Né en Corse, le général Napoléon Bonaparte remporte de brillantes victoires militaires en Italie et en Égypte. Il s'empare du pouvoir par le coup d'état du 9 novembre 1799. (Coup d'état du 18 brumaire).

Dans ce nouveau régime, appelé Consulat, le pouvoir exécutif est confié à trois consuls. Mais Napoléon Bonaparte, Premier Consul, prend seul toutes les décisions importantes.

En janvier 1800, Napoléon Bonaparte crée la Banque de France, afin de frapper une nouvelle monnaie : le franc-or. Napoléon Bonaparte rétablit la paix à l'intérieur de la France. Il réorganise l'administration de la France. Dans chaque département, il nomme un préfet chargé de faire exécuter ses ordres. Le 20 mai 1802, il rétablit l'esclavage qui avait été aboli par la révolution française.

Le 2 décembre 1804, il se fait sacrer empereur sous le nom de Napoléon I^{er}.

Le droit est simplifié, unifié et modernisé par le Code civil créé en 1804. Même si ce recueil affirme que tous les français profiteront des droits civils, les femmes y sont traitées comme des mineurs.

Napoléon, disposant d'une armée nombreuse issue de l'armée de la Révolution et de la création du service militaire, de 1805 à 1809, accumule les victoires (Austerlitz, Wagram, ...) et devient le maître de l'Europe. Il distribue des royaumes à sa famille. En 1811, l'Empire est à son apogée et compte 130 départements.

En 1812, Napoléon I^{er}, dans un désir toujours plus grand de conquêtes, s'engage dans la campagne de Russie. Mais l'armée française doit battre en retraite. Elle perd son artillerie et plusieurs centaines de milliers d'hommes. En 1814, la France est envahie par ses ennemis. Napoléon, vaincu, est obligé d'abdiquer. Il est exilé sur l'île d'Elbe. En mars 1815, il réussit à s'échapper et à rentrer en France. Il reprend le pouvoir. C'est la période des Cent Jours.

Battu à Waterloo, il abdique une seconde fois. Les Anglais l'envoient sur l'île de Sainte-Hélène où il meurt en mai 1821. Les guerres napoléoniennes ont tué plus d'un million de soldats français.